



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du : **Mardi 12 mai 2026**

À : **09h30 – FFF & Visioconférence**

Présidence : **M. Philippe DIALLO**

Présents : MMES. Pierrette BARROT, Pauline BLONDEAU, Sabine BONNIN, Elodie CROCQ, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Virginie MOLHO, Joëlle MONLOUIS, Aline RIERA et Hélène SCHRUB
MM. Jean-Michel AULAS, Pierrick BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Marc KELLER, Vincent LABRUNE, Jean-Claude LEFRANC, Baptiste MALHERBE, Pascal PARENT et Bertrand REUZEAU

Excusées : MMES. Charlotte LORGERE et Sandrine MATHIVET

Assistent à la séance : MME. Camille EMIE

MM. Jean-François VILOTTE, Thomas CAYOL, Christophe DROUVROY, Martin GUIVARC'H, Erwan LE PREVOST, Christophe PROUST, François RAJAUD et François VASSEUR

I. Informations du Président

1) Procès-verbaux du Comité Exécutif des 16 et 27 avril 2026

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux de ses réunions des 16 et 27 avril 2026.

2) Procès-verbal du BELFA du 7 mai 2026

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du BELFA du 7 mai 2026.

3) Procès-verbal du CCPF du 6 mai 2026

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du CCPF du 6 mai 2026.

II. Informations du Président

1) Résultats des Sélections nationales – Calendrier international

Le Président Philippe DIALLO présente les résultats des sélections nationales (annexe 1). Il revient également sur les discussions tenues dans le cadre du congrès de la FIFA à Vancouver, au sujet des conditions économiques de la Coupe du monde 2026.

Les échanges avec de nombreuses fédérations ayant révélé que tous les participants rencontraient les mêmes problématiques, la FIFA a consenti à un effort supplémentaire de 112M€ au travers des différents dispositifs prévus pour les participants à la compétition.



Pour autant, il est noté que les prédictions restent déficitaires dans la majorité des hypothèses sportives quand la FIFA prévoit des revenus inédits sur le cycle 2026-2030, à hauteur de 14Md€. Il serait donc souhaitable que les conditions accordées aux nations participantes à la Coupe du monde soit de nouveau améliorée, alors que le football amateur attend légitimement des retombées de cet évènement majeur.

Par ailleurs, Aline RIERA souligne la qualification de la sélection nationale U17 féminine pour les demi-finales de l'UEFA Euro de sa catégorie. Les joueuses de Franck PLENECASSAGNE affronteront la Norvège, le jeudi 14 mai à Belfast, pour une place en finale.

Enfin, Claude DELFORGE se réjouit du succès de la première finale de la Coupe Nike U18 féminine, disputée en amont de la finale de la Coupe de France féminine, le dimanche 10 mai à Valenciennes.

2) Arbitrage

En vue de la prochaine Coupe du monde de la FIFA, Philippe DIALLO relève que la France, avec l'Angleterre, fera partie des deux seules nations représentées par deux arbitres centraux à la Coupe du monde, avec François LETEXIER et Clément TURPIN.

Le Comité Exécutif se félicite de cette illustration de la qualité de l'arbitrage français, d'autant que la délégation pour la compétition a été portée à huit officiels avec l'intégration de Willy DELAJOD en tant qu'arbitre assistant VAR.

L'arbitrage français sera également représenté lors de la finale de l'UEFA Ligue Europa, le mercredi 20 mai. François LETEXIER dirigera la rencontre entre le SC Fribourg et Aston Villa, accompagné de ses assistants Cyril MUGNIER et Mehdi RAHMOUNI ainsi que de Jérôme BRISARD et Willy DELAJOD, en tant qu'assistants VAR.

3) Proposition de loi relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel

Philippe DIALLO rappelle que la proposition de loi avait été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 18 mai prochain, avec des travaux en commission des affaires culturelles et de l'éducation ces mardi 12 et mercredi 13 mai.

Les débats parlementaires autour de la Loi de programmation militaire ayant été prolongés, l'examen en séance publique a été repoussé. L'objectif affiché est d'identifier un nouveau créneau d'ici à la fin de la session ordinaire de l'Assemblée nationale, le mardi 30 juin.

La FFF espère que ce calendrier sera tenu pour aboutir à la mise en œuvre effective de cette réforme importante. En attendant l'examen en séance publique, un certain nombre d'amendements ont été déposés en concertation avec la Ligue de Football Professionnel.

Jean-François VILOTTE indique que l'examen par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation reste un temps important, et que ces amendements concertés ont reçu l'assentiment des co-rapporteurs.

III. Affaires administratives

1) Résultats de la consultation Stades 2026/2027

Le Comité Exécutif,

Cédric BETTREMIEUX, Elodie CROCQ, Alexandre GOUGNARD, Marc KELLER, Baptiste MALHERBE, Pascal PARENT et Hélène SCHRUB ne prenant pas part aux délibérations ni au vote,



Tenant compte des propositions reçues pour accueillir des rencontres des Equipes de France lors de la saison 2026/2027,

Approuve la désignation des enceintes suivantes :

- Equipe de France A :
 - Vendredi 2 octobre 2026 : France-Italie (Ligue des Nations) au Stade de France (Saint-Denis)
 - Lundi 5 octobre 2026 : France-Belgique (Ligue des Nations) au Stade de France (Saint-Denis)
 - Dimanche 15 novembre 2026 : France-Turquie (Ligue des Nations) au Stade Atlantique (Bordeaux)

Le choix des stades pour les matchs de mars et juin 2027 sera effectué selon le parcours de l'Equipe de France.

- Equipe de France féminine : cinq enceintes sont retenues pour accueillir les rencontres prévues entre octobre 2026 et juin 2027 :
 - Stade Francis-Le-Basser (Laval)
 - Stade Marcel-Picot (Nancy)
 - Roazhon Park (Rennes)
 - Stade Auguste-Bonal (Sochaux)
 - Stade du Hainaut (Valenciennes)

L'identité des adversaires de l'Equipe de France n'étant pas encore connue, la répartition des matchs sera déterminée selon la fin de la phase de groupe des qualifications à la Coupe du monde de la FIFA 2027.

- Equipe de France Espoirs :
 - Samedi 3 octobre 2026 : France - Luxembourg (qualification Euro Espoirs 2027) au Stade de la Source (Orléans)
 - Mardi 6 octobre 2026 : France - Suisse (qualification Euro Espoirs 2027) au Stade de la Source (Orléans)
 - Novembre 2026 : France - X (barrages qualificatifs Euro Espoirs 2027 ou match amical) au Stade Francis-Le-Basser (Laval)
 - Mars 2027 : France - X (match amical) au Stade Marcel-Verchère (Bourg-en-Bresse)
 - Juin 2027 : France - X (préparation Euro Espoirs 2027 en cas de qualification) au Stade de la Licorne (Amiens)

2) Point d'étape relatif à la création de la Ligue 3

Suite à la présentation effectuée le jeudi 16 avril, Marc KELLER et François VASSEUR reviennent sur les échanges tenus avec les clubs de National au sujet de la diffusion de la future Ligue 3.

Pour tenir compte de leurs attentes, la programmation proposée par Ligue 1+ a été adaptée. Lors de 8 journées « évènementielles », placées en début et fin de saison et lors des trêves internationales, la programmation des rencontres sera modifiée pour optimiser leur exposition et évaluer l'impact des différents créneaux pour les clubs de Ligue 3.



Le Président Philippe DIALLO se réjouit du compromis trouvé avec Ligue 1+ et, conformément au mandat accordé par le Comité Exécutif lors de sa réunion du jeudi 16 avril, annonce avoir signé l'accord de diffusion pour la diffusion de la Ligue 3 lors des trois prochaines saisons.

Après un rappel des principales mesures accompagnant le lancement de ce championnat, le Comité Exécutif félicite Marc KELLER, Baptiste MALHERBE, Virginie MOLHO et l'ensemble des personnes impliquées dans la mise en œuvre de ce projet novateur. L'identité visuelle de la Ligue 3 ainsi que les principales nouveautés seront présentées à la presse ce mardi 12 mai, au terme de la réunion du Comité Exécutif.

3) Arbitrage de la finale de Coupe de France masculine 2026

Sur proposition de la Commission fédérale des arbitres, le Comité Exécutif approuve la désignation de l'équipe arbitrale suivante pour la finale de Coupe de France masculine, qui aura lieu le vendredi 22 mai au Stade de France :

- Arbitre : Jérôme BRISARD
- Arbitre assistant 1 : Alexis AUGER
- Arbitre assistant 2 : Thomas LUCZYNSKI
- 4ème officiel : Bastien DECHEPY
- Arbitre vidéo : Alexandre CASTRO
- Arbitre vidéo assistant : Guillaume PARADIS
- Arbitre assistant de réserve : Nicolas DURAND

Par ailleurs, le Comité Exécutif valide l'expérimentation, lors de cette finale, du système de hors-jeu semi-automatique proposé par la Direction de l'arbitrage, permis par l'installation de caméras supplémentaires au Stade de France.

IV. Affaires juridiques

1) Ordre du jour de l'Assemblée Fédérale du 6 juin 2026

Le Comité Exécutif approuve l'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale du 6 juin 2026 (annexe 2).

2) Propositions de modification des textes fédéraux

Le Comité Exécutif approuve les propositions de modification aux textes fédéraux qui seront présentées à l'Assemblée Fédérale (annexe 3), et les modifications de textes qui relèvent de sa compétence (annexe 4).

3) Désignations au sein de la Commission fédérale de contrôle des clubs

Le Comité Exécutif approuve la désignation des personnes suivantes au sein de la Commission fédérale de contrôle des clubs :



- M. Christophe PEROTTI
- Mme Aurore TIXIER-MERJANYAN
- Mme Carole GILBERT
- M. Thomas SEVE

4) Proposition de conciliation – M. BOUDISSA

Le Comité Exécutif,

Pris connaissance de la proposition de conciliation faite en l'espèce,

La refuse.

V. Président de la Ligue du Football Amateur

1) Communication

Claude DELFORGE indique que les dates de la Rentrée du foot 2026 ont été définies et que différents événements auront lieu dans ce cadre au mois de septembre prochain.

Par ailleurs, 18 dossiers ont été reçus à date pour l'ouverture de postes de Conseillers en développement associatif. Ces dossiers sont en cours de traitement par les services de la Direction du football amateur et des territoires.

Aussi, une opération de déstockage de maillots sera prochainement lancée pour permettre à chaque District de distribuer une dizaine de jeux de maillots Nike parmi ses clubs.

La tournée des Ligues faisant suite à la Conférence nationale du football est désormais terminée, après la visite de la Ligue de Paris Île-de-France.

Enfin, Claude DELFORGE précise que la totalité de l'enveloppe du FAFA Emploi a été utilisée, après réception de nombreuses demandes. Il est précisé que les clubs de Ligue 3, d'Arkema Première Ligue et de Seconde Ligue, ne sont plus éligibles à ce dispositif du fait de leur statut professionnel.

VI. Président de la Ligue de Football Professionnel

1) Communication

Vincent LABRUNE revient sur la saison de Ligue 1 McDonald's, dont la dernière journée sera disputée ce dimanche 17 mai. De nombreux records ont été battus, en matière d'affluences mais aussi en termes de satisfaction et de notoriété des championnats.

Sur le plan sportif, le suspense a été assuré jusqu'à la dernière journée pour la qualification dans les compétitions européennes et le maintien. Les bonnes performances de plusieurs clubs sur la scène européenne ont permis à la France de consolider sa 5^e place à l'indice UEFA.

L'ensemble du Comité Exécutif se joint à Vincent LABRUNE pour exprimer tous ses vœux de réussite au Paris Saint-Germain, qualifié pour sa deuxième finale consécutive d'UEFA Champions League.

Par ailleurs, les efforts réalisés par les clubs afin de réduire leur masse salariale dans un contexte délicat sont à saluer. Un accord important relatif à la répartition des droits internationaux a été trouvé, avec un



versement aux clubs de Ligue 1 McDonald's non-concernés par les droits audiovisuels des compétitions UEFA.

Philippe DIALLO salue cet accord, qui va dans le sens d'une redistribution plus égalitaire des revenus audiovisuels entre les clubs.

Enfin, Vincent LABRUNE se satisfait de l'alignement trouvé avec la FFF au sujet de la proposition de loi relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel. Il remercie la FFF pour la prise en compte des remarques de la LFP dans la rédaction des amendements et espère un examen rapide par l'Assemblée nationale, après le passage en Commission des affaires culturelles et de l'éducation.

VII. Questions diverses

1) Situation du FC Girondins de Bordeaux

Suite à la saisine de la Commission fédérale de contrôle des clubs effectuée par le Comité Exécutif le 16 avril dernier, Baptiste MALHERBE s'enquiert de l'état du dossier relatif au FC Girondins de Bordeaux. Une relance sera réalisée dans les meilleurs délais.



La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu :

- Le mardi 5 juin à 16h00